

AVENANT N°2

REGLEMENT PROMO SIDE CAR

Article 9 – Podiums, points

Pour être classé, il faut avoir effectué 75% de la course et avoir passé la ligne d'arrivée au maximum 3 minutes après le vainqueur. En cas d'interruption course voir § 6.

Sur décision du directeur de course, les sidecars pourront être mis en parc fermé à l'issue de la course (durée de 30 minutes maximum) pour un contrôle technique éventuel.

Pour le classement de la coupe, les quinze premiers classés marquent des points dans chaque course longue selon le barème suivant :

25 – 20 – 16 – 13 – 11 – 10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

Pour les courses Sprint, les points attribués aux 9 premiers sont :

12 – 9 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

Tous les points sont attribués aux équipages classés au championnat.

Pour des raisons environnementales, les résultats ne sont plus diffusés en version papier. Ils sont disponibles sur le site <http://www.cdfpromosport.fr/> immédiatement après les différentes séances d'essais ou course. Une version papier est consultable au panneau d'affichage officiel et sur dans le paddock side-car sur le panneau d'affichage FSCC.

A l'issue de chaque course un podium Promo 2 et un podium Scratch sont organisés. **Pour les 2 courses longues**, les coupes sont alors remises aux trois premiers équipages.

France Side Car Compétition attribuera le Trophée Promo 2 Carbu.

Le podium correspondant aura lieu à la fin de la dernière course.

Les places sont calculées sur le cumul tour / temps des participants classés sur toutes les courses du week-end.